

AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 31/03/2023

ÉMISSION SIMULTANÉE

— UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DU SENEGAL —

portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de Bons et d'Obligations du Trésor dont les termes sont les suivants:



CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

| | | | | |
|------------------------------------|----------------------------|--------------------------|---------------|---------------|
| ÉMETTEUR | : ÉTAT DU SÉNÉGAL | | | |
| MONTANT MIS EN ADJUDICATION | : 125 000 MILLIONS DE FCFA | | | |
| DATE DE VALEUR | : 03 avril 2023 | | | |
| Montant alloué | 10 000 MILLIONS DE FCFA | 115 000 MILLIONS DE FCFA | | |
| Adjudications | BAT 364 Jours | OAT 3 ans | OAT 5 ans | OAT 7 ans |
| Valeur nominale unitaire (en FCFA) | 1 000 000 F CFA | 10 000 F CFA | 10 000 F CFA | 10 000 F CFA |
| Prix | - | Multiples | Multiples | Multiples |
| Taux d'intérêt | Multiples | 6,00% | 6,35% | 6,50% |
| Échéances | 31 mars 2024 | 03 avril 2026 | 03 avril 2028 | 03 avril 2030 |

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : vendredi 31 mars 2023 à 10h30mn TU (Heure limite)

*Les offres seront reçues
à travers l'application
SAGETIL-UMOA*

BAT 364 Jours: Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

OAT 3 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,00% l'an dès la première année.

OAT 5 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,35% l'an dès la première année.

OAT 7 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,50% l'an dès la première année.

Dakar, le 27 mars 2023

*Le Directeur Adjoint de UMOA-Titres,
chargé de l'intérim*

M. Banassi OUATTARA

*Le Directeur Général de la Comptabilité Publique et
du Trésor de la République du Sénégal*

M. Cheikh Tidiane DIOP

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

Pour plus d'informations, merci de contacter UMOA-Titres:

email : umoatitres@umoatitres.org / Tel : +221 33 849 28 28 / Fax : +221 33 839 45 57